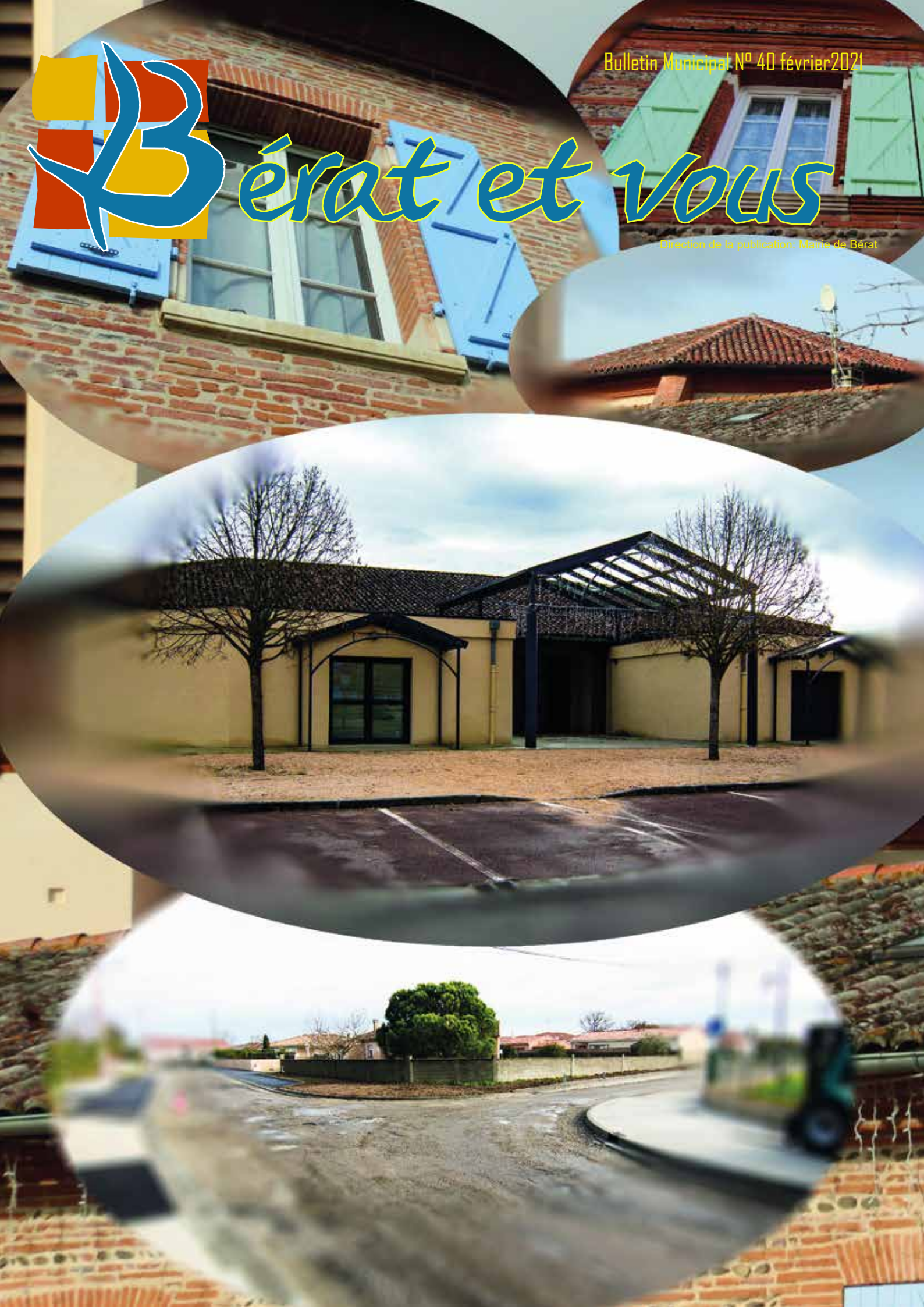


Bulletin Municipal N° 40 février 2021



Bérat et vous

Direction de la publication: Mairie de Bérat



Infos pratiques

Mairie

1, place de l'hôtel de ville – 31370 Bérat
Tél : 05 34 47 87 00 – Fax : 05 34 47 87 10
Email : mairie@berat.fr

Ouverture au public :

- Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30
- Le mercredi après-midi de 14h00 à 18h00
- Les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis de chaque mois de 9h à 12h.
Permanence téléphonique :
Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h00.
Le vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 16h00.

En cas d'urgence, en dehors des horaires ci-dessus, soir et week-end, numéro d'astreinte: 06 08 96 43 40

Médiathèque municipale :

1, place de l'hôtel de ville – 31370 Bérat
Tél : 05 34 47 87 17 – Fax : 05 34 47 87 10
Email : mediatheque@berat.fr

Ouverture au public :

- Mardi de 15 h00 à 18h30
- Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h
- Jeudi de 16h à 18h30
- Samedi de 9h30 à 12h30

ALAE Élémentaire :

4, place de l'église – 31370 Bérat
Tél : 05 34 47 87 12
Email : al2.berat@cc-coeurdegaronne.fr

ALAE Maternelle :

295, rue du moulin à vent – 31370 Bérat
Tél : 05 62 11 57 13
Email : al.berat@cc-coeurdegaronne.fr

ALSH (Accueil Loisirs Sans Hébergement – extra scolaire
- Centre de Loisirs)

295, Rue du moulin à vent – 31370 Bérat
Tél : 05 62 11 57 13
Email : al.berat@cc-coeurdegaronne.fr



Associations bérataises

A.M.E (Théâtre), Claude BOYER 05 61 91 07 87
AIGUILLER VOS IDEES, Virginie VAZE 06 31 96 11 81.
aiguillervosidees@sfr.fr

Amicale du 3° âge, Jean BAQUIÉ 05 61 91 84 20

APEEB (Parents Elèves Ecoles Bérat), Marie-Cindy GALTIER,
site: www.apee.com

Ass Gymnique de Bérat, Catherine CERISIER,
06 88 16 07 85 <http://assoberat.wix.com/assogyndanse-berat>
gymdanseberat@gmail.com

Attrait des Arts, (Écriture lecture sculpture peinture et stop motion) Rolande BOUCHE 06 82 21 02 60
www.attraitdesarts.com, attraitdesarts.berat@gmail.com

BERAT QUAD 31, Frédéric GUEDES 06 37 274 275

C'Line(association culturelle, fonds reversés à la recherche sur les maladies rares et le cancer) Anaïs LABROUSSE
06 08 90 94 70 clubbelair31@gmail.com

CALIKAT (danse country), Catherine PRADES
06.13.29.56.74

DOJO TONIC (judo) M GIMENEZ 06 12 34 86 48
<https://www.judo-dojotonic.com>

LA CLEF DES CHANTS, Marie-Christine D'EUGENIO 06 13 52 49 04, mc.deugenio@gmail.com

Les Petits Pas (assistantes maternelles) Laurie SCHMITT
06 72 11 38 59, lespetitpas31370@gmail.com

CLUB PHOTO BIS, William MASSIAS 05 61 91 97 18
www.fotobis.fr

COMITE DES FETES, Caroline PRIGENT 06 03 15 53 28
cdf.berat31370@gmail.com

Randonnées EQUI TABLES, Cécile LEDUC 06 84 35 18 54

ET VIE DANSE, (Danse) Sandrine MONNARD
07 82 31 71 79 contact@etviedanse.org

LA GRAINE QUI Pousse (Association de soutien à la parentalité), Nathalie LAUGIER 09 53 35 15 15,
contact@lagrainequipousse.com

LANKHAOS, (jeux en réseau) Léa DAYGUES

Mail: lankhaos@mail.nost.biz

LUDIC'ARC, Olivier de SAINT JORES 06 95 27 94 21

Mail: ludic.arc@gmail.com

M'AME, (ass culturelle d'animation pour les enfants)
Christelle Rey 06 22 78 19 02 reynicochris@gmail.com

TENNIS CLUB DE BERAT, Alain LARGE 06 86 75 95 86
www.tennisberat.fr, mail.tennis-club-berat@fft.fr

SAVES PATRIMOINE, contact Bérat Yvan DUPUY
05.61.91.86.88

SYMPHONIE, M. MÉDARD Tel: 06 66 85 59 74

Mail: viking3@free.fr

USB Union Sportive de Bérat Football, Francis VIDAL
05 61 91 97 70, 06 11 45 50 53,

<https://usberat.footeo.com>, vidfranc@wanadoo.fr

USB Pétanque, Claude HELIN 06 24 48 86 58
usbpetanque.31@gmail.com



Informations communales

Edito



C'était mieux avant. Je n'ai jamais aimé cette expression pleine de nostalgie qui laisserait croire que tout allait mieux avant. Avant quoi d'ailleurs ? Personne n'a jamais su ! Pourtant aujourd'hui je l'adopte. Oui, je pense que c'était mieux avant ! Avant ce maudit virus et la vie que nous vivons depuis un an.

Ces multiples périodes de confinement et de couvre-feu nous ont plongé dans un monde insipide. L'arrêt des activités et des manifestations de toutes nos associations rend notre quotidien bien fade. Les fameux gestes barrières nous ont fait oublier nos poignées de mains et autres embrassades. Je reste pourtant convaincu que ces mesures sont nécessaires pour contenir la pandémie et sauver des vies.

Nous sommes rentrés bien malgré nous dans une ère triste, un monde où le lien social s'est réduit à son minimum. Plus de spectacles, plus de matchs en public, plus de repas de fête, plus de réunions de groupes, de bals, de concours de pétanque, de kermesse des écoles, de vide grenier, de loto.... tout ce qui fait la vie de la commune.

Soyons optimistes en pensant que dans quelques mois tout cela sera derrière nous. Définitivement. Nous pourrions nous retrouver au bord du terrain de foot, à la salle Campagn'Art pour écouter un concert ou bien pour assister au tournoi de tennis ou se rencontrer autour d'une table sous les marronniers. Au moins la crise sanitaire aura eu le mérite de nous faire prendre conscience de l'importance de ces petits moments partagés. Réaliser à quel point ce lien est vital.

Allez patience.... ce sera bien mieux demain.

Paul-Marie Blanc

Les vœux du conseil municipal à la population

Madame, Monsieur, Après une année difficile marquée par l'arrivée du Corona Virus, je vous souhaite plus que tout une bonne santé pour 2021. Nous devons continuer à faire preuve de vigilance avant de pouvoir retrouver une situation normale. Tous ensemble, restons mobilisés.

Toutes les restrictions subies depuis près d'un an nous affectent au quotidien et nous devons faire preuve de solidarité et d'entraide. Beaucoup d'entre vous ont proposé leur aide et continuent de rendre des petits services à des voisins ou bien à des proches. Je veux les remercier chaleureusement.

De la même manière, la commune a mis en œuvre diverses actions pour maintenir nos services et aider celles et ceux en situation de vulnérabilité. Avec la communauté

de communes, nous avons déployé plusieurs dispositifs d'accompagnement ou de dégrèvement auprès des



professionnels directement touchés par la crise.

La vie associative a été particulièrement frappée durant ces mois. Je demande à chacun de comprendre que la commune doit se soumettre aux règles préfectorales qui limitent considérablement les activités et qui ne sont pas toujours comprises. Nous agissons avec bon sens et avec responsabilité.

Le lien social doit être au cœur de nos préoccupations dans nos actions. Il contribue à notre bien-être et il est actuellement réduit au minimum. Je veux vous assurer que nous mettrons tout en œuvre pour que nous puissions le plus tôt possible retrouver une vie normale faite de moments partagés, de convivialité, de spectacles, de fêtes, de manifestations sportives, etc... Restons positifs et gageons que tout cela reviendra bientôt !

Dans l'attente de vous retrouver prochainement, je vous adresse au nom de toute l'équipe municipale mes meilleurs vœux à toutes et tous.

Bonne et heureuse année.

Paul-Marie Blanc

Maire de Bérat

Numérotation des habitations

Compte tenu du nombre d'habitants à Bérat, nous sommes dorénavant dans l'obligation réglementaire de numéroter toutes les habitations de la commune,



Si votre habitation n'est toujours pas identifiable par un numéro (plaque émaillée ou toute autre numérotation comme des céramiques), nous vous invitons à vous faire connaître en mairie afin que nous puissions vous éditer une plaque correspondant au numéro de maison (plaque émaillée fournie par la commune).

Vie municipale 2020

Élections municipales et conseil d'installation

La crise sanitaire que nous connaissons a profondément bouleversé nos vies, notre quotidien et la vie municipale. Si le 1er tour des élections s'est déroulé le 15 mars, la situation d'urgence et le confinement n'ont permis la réunion du premier conseil municipal que le 25 mai 2020. Dans le respect des règles sanitaires la réunion s'est déroulée dans la salle des fêtes, et non à la mairie comme de tradition, afin que le public puisse y assister. Avec 22 voix sur 23, Paul-Marie Blanc a été reconduit



installation du Conseil Municipal

en tant que maire pour un nouveau mandat. Rappelant la pandémie et le contexte actuel qui ont bouleversé la vie de la population, il a remercié chaleureusement l'assemblée et rappelé sa volonté de travailler dans l'intérêt collectif au service de tous les Bératais. Le conseil a ensuite élu comme adjointes et adjoints Roland Estrade, Corinne Lebrun, Alain Large, Sylvaine Gendron, Jean-Christophe Sanchez et Valérie Vandon. Pour autant durant toute la période du confinement les agents de la commune ont assuré le maintien des services de votre mairie et l'équipe municipale a notamment mis en place une cellule d'aide aux personnes, travaillé au maintien du marché, soutenu les acteurs économiques en lien avec les autres collectivités, organisé la distribution des masques, mis en place les mesures à la réouverture des écoles...

Conseils de l'été

Deux autres conseils municipaux se sont réunis les 18 juin et 22 juillet 2020 ; ce dernier a permis de voter le budget. Habituellement programmé en mars, la crise sanitaire a repoussé cette année à juillet ce rendez-vous important de l'action municipale. C'est à l'unanimité que les élues et élus de Bérat ont adopté le maintien des taux d'imposition inchangés depuis plusieurs années et ont voté le budget. Des investissements importants sont prévus et leur financement a été longuement travaillé pour une gestion raisonnée et raisonnable des dépenses : construction d'un cabinet dentaire ; réhabilitation en

logements, rénovation du commerce de boucherie et installation d'une supérette dans l'ancien hôtel Derrac (café Zago); construction d'ateliers techniques notamment. Une gestion rigoureuse des dépenses a permis d'envisager sereinement ces chantiers, dont certains généreront des recettes. Des demandes de subventions auprès du Conseil départemental de la Haute-Garonne ont été aussi votées. Elles permettront d'assurer le bon fonctionnement du psychologue scolaire et d'acquérir du matériel pour les services techniques. Enfin, les élus ont voté le versement d'une prime exceptionnelle aux agents municipaux qui ont assuré à tous les habitants une continuité des services durant la période de confinement.

Conseils d'automne

Le 27 octobre à l'unanimité a été voté la prise en charge municipale des dépenses de destruction des nids de frelons asiatiques dans le cadre de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et la création de l'opération « un arbre à la naissance ». Notons aussi que tous les élus ont voté une motion en faveur du maintien des horaires d'ouverture au public des services postaux locaux ainsi que pour le maintien du périmètre du Syndicat intercommunal



Conseil Municipal

des Coteaux du Touch menacé de démantèlement.

Le dernier conseil municipal de cette année 2020 s'est déroulé mardi



Distribution des masques

15 décembre toujours dans le contexte de crise sanitaire de la COVID 19 qui a profondément bouleversé nos vies, notre quotidien et la vie municipale.

Pour autant dès le premier confinement les différents services de votre mairie ont continué à travailler et l'équipe municipale a poursuivi son action et notamment réactivé une cellule d'aide aux personnes fragiles, travaillé au maintien du marché dominical, mis en place les mesures à la réouverture des écoles ainsi que la distribution de masques.

Informations communales

Commémorations

Depuis le premier confinement la municipalité a eu à cœur de célébrer, tout en respectant scrupuleusement les mesures sanitaires, les différentes commémorations nationales ainsi que lors de la fête locale en pavoisant la mairie et en déposant



Dépôt de gerbe pour la fête locale



Hommage à Samuel Paty

solennellement une gerbe au monument aux morts de la commune. Nous nous sommes aussi associés lors des journées en mémoire de Samuel Paty, des victimes des attentats qui ont endeuillé 2020 et plus récemment en l'honneur de la disparition du président Giscard d'Estaing.

Solidarité et CCAS

En cette difficile période de crise sanitaire et de confinement nous avons redécouvert une grande solidarité dans notre village : solidarité entre voisins, solidarité de la part de bénévoles qui se sont spontanément manifestés en mairie pour assurer les courses de personnes en ayant besoin (alimentation, pharmacie ...) solidarité des diverses petites mains qui ont fourni gratuitement les



premiers masques. Un grand merci aussi à Adrien Mouly et Claude Cazelles qui ont fabriqué avec une imprimante 3D des visières de protection.

Merci encore aux enseignants et personnels communaux présents et efficaces qui ont assuré les différents services durant cette période.

Durant les deux mois de confinement et au-delà les élus et membres du centre communal d'action sociale ont contacté les personnes isolées ou fragiles pour les aider dans ces moments difficiles et parfois de solitude.

Plus récemment nous avons tenu à maintenir le lien avec les personnes âgées de notre commune et nous leur avons remis le traditionnel colis de Noël.

La crise sanitaire n'étant pas terminée, continuons à être attentifs et bienveillants avec notre entourage.

Communication municipale.

Fin juin une panne technique a affecté les panneaux d'affichage municipaux rendant impossible la mise à jour des messages. Suite à ce problème un devis de réparation a été demandé mais le coût de réparation de ces panneaux dont le système de communication ne sera plus fonctionnel prochainement a conduit à ne pas s'engager



Pour être
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



sur cette option et privilégier le remplacement avec des appareils modernes. Des consultations et demandes de devis sont en cours pour que de nouveaux panneaux soient installés le plus vite possible.

Outre le site de la mairie (<http://www.mairieberat.fr/>) et le compte Twitter (@MairiedeBerat)

depuis cet été une nouvelle page facebook (<https://www.facebook.com/mairieberat/>) a été mise en ligne pour vous informer régulièrement et rapidement des actualités municipales.

Depuis la mi-septembre la commune de Bérat s'est dotée d'un nouvel outil pour communiquer auprès de la population et permettre une information en temps réel des actualités municipales : l'application PanneauPocket compatible android et IOS. Le principe de PanneauPocket est simple : les informations et alertes sont consultables depuis l'application sur votre téléphone ou votre tablette. Les informations, événements et alertes intempéries vous seront notifiés en temps réel. Pour installer l'application il vous faut la télécharger sur votre appareil et ajouter votre commune en favori. Cliquez sur le cœur à côté du nom de Bérat.



Vie et développement économique

12 ans du marché dominical

Depuis 2008 le marché de Bérat est devenu un moment important de la vie locale tant du point économique que social. Durant la période de confinement le maintien du marché a été une priorité de la municipalité d'autant plus qu'il est resté un moyen d'approvisionnement en denrées alimentaires pour une partie de la population. Après avoir envisagé dans un premier temps un système de commande et livraison en mairie et sollicité la préfecture pour le maintien du marché, la commune reçoit l'autorisation de maintien le 27 mars. Cette autorisation est accordée assortie des règles sanitaires très strictes, présence obligatoire d'élus ainsi que contrôles de la Gendarmerie. Non sans difficultés et en très peu de temps, la municipalité réussit à mettre en place toutes les mesures et contacter les commerçants en produits alimentaires qui, fidèles, répondent à l'appel.



Nouveaux professionnels de santé

Deux nouveaux médecins se sont installés dans la maison de santé, Les Docteurs Cécile et Gilles Landau

Le cabinet est ouvert aux consultations du lundi au vendredi, sur rendez-vous (prise de rdv par téléphone au 06 11 25 11 10 ou sur doctolib.fr), ainsi que 2 samedis matin sur 3, sur rendez-vous.

Le cabinet assure aussi des consultations de pédiatrie et de gynécologie.



Installation d'une diététicienne

Mailys Maitrot, diététicienne diplômée, propose des consultations diététiques personnalisées. A l'écoute de vos besoins, elle vous accompagnera vers des objectifs fixés ensemble grâce à des conseils adaptés pour un meilleur résultat. Le cabinet (102 route de Longages, 31370 BERAT) est un lieu de bienveillance et de non jugement. Il vous sera proposé également de la prestation dans le domaine de la prévention et l'éducation alimentaire.



mailys.dietpositive@gmail.com 06.13.29.90.89

Lilly Vadrouille : une épicerie 100% sans plastique jetable

Depuis la mi-septembre, tous les jeudis à partir de 15h45/16h, sur la place de la mairie Lilly Vadrouille propose des produits locaux sans emballage : riz non traité de l'Aude, pois chiches et lentilles bio de Gensac-S/Garonne, farine, pâtes et huile d'Auriac-S/Vendinelle...

<https://www.facebook.com/LillyVadrouille>



Bérat s'engage dans le biogaz

Dans le cadre de la fin des tarifs règlementés du gaz naturel imposé par la loi Energie et climat de 2019, la municipalité de Bérat, déjà engagée pour répondre aux défis énergétiques et environnementaux, a décidé d'opérer dans une double transition : verte et économique.

A savoir : ce sont en moyenne 8 tonnes de propane, énergie fossile non renouvelable, qui sont consommées chaque année par la collectivité pour les besoins des différents services.

Désormais, ce sera du biogaz, énergie 100% verte qui remplacera le propane traditionnel. Issu d'huiles recyclées et/ou d'huiles végétales hydrotraitées, le bio-propane est produit à partir de sources d'origine renouvelable et est

Informations communales



conforme à la réglementation européenne en vigueur. L'allègement de notre facture énergétique est lui aussi notable. Le prix moyen du propane avoisinait les 1700€ à la tonne (soit 0,12 € le kWh). Le biogaz sera lui facturé 1100 € à la tonne (soit 0.007 € le kWh). A titre de comparaison, l'électricité est à 0,17€ le kWh à l'heure actuelle. En outre ces baisses de charges seront soutenues par la récupération des 3 000€ de caution des cuves enterrées qui seront désormais sous maintenance annuelle à bas prix. Autant d'économies qui profiteront en premier lieu aux bénéficiaires du parc locatif municipal, mais aussi à tous en réduisant nos dépenses et... à la nature !

L'arbre des naissances

Pour célébrer la naissance des petit(e)s Bératais(e)s de l'année 2020, la municipalité lance l'opération « L'Arbre des Naissances » avec la plantation d'un arbre sur un espace communal choisi par les élus en charge du projet.

Différentes essences renommées pour leur esthétique, leur port majestueux et leur symbolique ont été sélectionnées telles que l'orme, l'érable rougissant, l'érable commun, le hêtre, le chêne vert et le charme.

Ainsi chaque année, une de ces 6 essences sera plantée en l'honneur des nouveaux petits bératais et pour cette

première édition, c'est un orme qui sera planté dans le centre du village, promettant ainsi ombrage et esthétique dans un futur proche. L'emplacement sera également personnalisé afin que les familles (et les habitants) puissent venir voir évoluer leur arbre.

Les parents concernés seront contactés en janvier par la mairie, registre des naissances à l'appui, qui leur proposera de participer

à l'opération et d'assister à la plantation de l'arbre au premier trimestre de l'année 2021 à la période la plus adéquate, sous réserve de bonnes conditions sanitaires.

Une cérémonie sera organisée en cet honneur et un certificat de plantation leur sera également remis en souvenir.



Droit de parole du groupe d'opposition

Nous tenons à remercier toutes les électrices et tous les électeurs qui ont porté leur vote sur notre liste « Agir Ensemble Pour Bérat ».

Les recommandations contradictoires sur le devoir de vote et le devoir de santé publique n'ont pas permis une expression démocratique normale avec un taux d'abstention proche de 45 %.

À Bérat, la pandémie de COVID-19 a eu à n'en pas douter un impact indiscutable sur la fréquentation des bureaux de vote à l'occasion du premier tour de l'élection municipale : le taux d'abstention au premier tour a effectivement explosé de 18,50 points par rapport à la municipale de 2014. 1175 personnes se sont effectivement rendues aux urnes lors du premier tour, soit un taux de participation de 55,9%.

Reste que les urnes ont parlé et que l'équipe municipale est légitime pour conduire la gestion de notre ville.

Nous avons fait une campagne sincère, avec un projet innovant et réaliste face aux enjeux du moment. Pour notre ville et ses habitants, nous avons proposé des solutions aux différentes crises que nous traversons, environnementale, sociale et économique.

Il faudra bien répondre à cette réalité à un moment ou à un autre en changeant nos modèles, nos priorités.

Pour l'heure, nous siégeons avec Virginie JUAN au conseil municipal mais, malheureusement, nous ne serons pas représentés à la Communauté de Communes Cœur de Garonne.

Soyez assurés de notre détermination pour porter la voix et les valeurs de laïcité et de solidarité au sein du conseil municipal sur la durée du mandat.

Vos conseillers municipaux de la liste « Agir Ensemble Pour Bérat »

Virginie JUAN et Christian DIEZ

Bienvenue à Léa!

En cette nouvelle année, la médiathèque a le plaisir d'accueillir Léa au sein de l'équipe. Elle remplace désormais Anaïs partie vers d'autres horizons.

Après un passage de témoin entre les deux jeunes femmes, Léa a vite trouvé ses marques en prenant connaissance du fonctionnement et des activités menées avec les différents partenaires de la structure.

Léa animera d'ailleurs très bientôt les NAP (nouvelles activités périscolaires) pour les enfants fréquentant les

ALAE de la commune sur la pause méridienne.

Mais pour l'instant, Léa vous attend en médiathèque où elle pourra vous accueillir et vous suggérer des idées de lecture.



Culture spectacle

Téléthon

Cette année les ados de l'Espace Jeune de Bérat, ont organisé une tombola pour soutenir l'association du Téléthon. Grâce à l'investissement et la détermination des jeunes dans ce projet et aussi grâce aux petits et grands commerçants de Bérat et ses alentours (Carrefour Carbonne, Bessa Food truck, 3J, Mademoiselle Safran, Auchan Lherm, Dix 31, Attrait des arts, Françoise Fichet potière...) qui ont tous participé et fait un don pour soutenir le Téléthon. En 2 semaines, ils ont réussi à récolter 740 euros.

On aimerait remercier les habitants de Bérat, LECGS, la communauté des communes, Coeur de Garonne, la ville de Bérat, les commerçants et le Téléthon. Et surtout, remercier les jeunes pour leur énergie et leur motivation: Maylis, Maëlle, Alycia, Matheo, Clara, Enzo et Sabri et Adeline Skakni leur animatrice.



Espace jeune

Un petit geste pour Bérat, un grand pour les adolescents de l'Espace Jeune. Très investis dans la vie de la commune, ils n'ont cessé de se mobiliser cette année.

En octobre dernier, ils ont nettoyé l'espace devant le Relai d'Assistant Maternel pour y réaménager un parking à vélo.

Près de 15 jeunes ont organisé en décembre une tombola pour le Téléthon. Ils ont eu le même démarché des partenaires et vendu les tickets récoltant ainsi 740 €.

Ne comptant pas s'arrêter en si bon chemin, en 2021 ils ont décidé d'organiser une collecte de cartouches d'encre pour les faire recycler limitant ainsi notre production de déchets. Des bornes de collecte ont été installées à la mairie, à la médiathèque et à l'espace jeune.

En février, ils s'approprièrent à manier pinceaux et rouleaux



pour repeindre des locaux communaux. Puis organiseront en mars une récolte de vieux cadres pour les recycler en pèle mèle d'expression qui sera installé sur les murs rafraîchis.

En avril, un chantier se concrétisera pour refaire la cuisine. Les jeunes ont 2 mois pour proposer leurs projets sous formes de plans 3D. Ils seront encadrés par des professionnels du bâtiment et découvriront les bases des métiers comme l'architecture, l'électricité et la maçonnerie.

Tous ces projets sont financés principalement par l'association Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud Loisirs et la mairie de Bérat. Ils sont rendus possibles grâce au soutien de Mme Valérie Vandon adjointe en charge des écoles, centre de loisirs, jeunesse, cantine scolaire et transports scolaires ainsi qu'à l'équipe d'animation de l'Espace Jeune, l'animatrice Adeline Skakni et le directeur Aurélien Froissart.

Journée du patrimoine

Dimanche 20 septembre matin, une vingtaine de personnes se sont retrouvées sur la place des marronniers pour le départ du circuit pédestre proposé pour les Journées Européennes du Patrimoine. Sous la forme d'une visite guidée et commentée par Alain Large, l'occasion était ainsi donnée de découvrir ou redécouvrir le patrimoine architectural de la commune autour de dix bâtiments de caractère préalablement choisis.

Pendant environ une heure trente et dans le respect du port du masque, la visite a permis d'aborder à chaque arrêt du circuit devant chacun des édifices les différents points consacrés aux origines de la construction, aux différents matériaux utilisés, à l'évolution du bâtiment dans son architecture ou encore son histoire et celle de ses occupants. Cette année, la participation de RandoEQUITable est venue agrémenter la matinée en permettant à certains de suivre la visite en calèche attelée et tirée par Elvire et Altesse, deux belles juments au doux caractère qui ont ainsi déambulé dans le centre de Bérat pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



Culture spectacle

Journal d'une médiathèque confinée

Mars 2020

Mi-mars : fermeture de la grille de la médiathèque pour passer en mode confinement (service non-indispensable oblige). La plupart de nos activités sont mises sur pause jusqu'à début avril !

Avril 2020

Avec l'aval de la mairie, nous tentons le portage de livres, dans des conditions strictement réfléchies et contrôlées pour garantir la sécurité des usagers et des agents : port du masque et des gants, désinfection préalable des livres, caisses de prêt et de retours distincts, désinfection et confinement des documents retournés à la médiathèque, espaces de traitement délimités dans les locaux, etc. Pour un nombre de personne restreint (pas d'encadrement de la part des institutions supérieures), mais des lecteurs heureux!

Mai 2020

Réouverture « officielle » de la grille le 12 mai 2020, après travail en interne des agents pour organiser les lieux et mettre en place un nouveau système de fonctionnement : le service de livres à emporter ! Nous préparons toutes les demandes avec soin, soucieuses de garantir une transaction sécurisée. Les documents rendus sont placés en quarantaine pour quelques jours dans une pièce à part pour éviter tout risque.

Juin 2020

Presque un « retour à la normal » à partir du 2 juin : la médiathèque est de nouveau en accès libre, moyennant le port d'un masque et l'utilisation de gel hydroalcoolique ! Ses horaires sont même étendus, puisque les activités auprès de nos différents partenaires sont suspendues. Les lecteurs peuvent donc profiter d'un accès plus fréquent et du contact direct avec les livres.

Été 2020

Dans le souci (toujours) de rendre les livres disponibles plus rapidement, mais en portant (toujours aussi) une grande attention à la sécurité de tous, la durée de confinement des documents est réduite, en accord avec les dernières directives publiées par les institutions compétentes. Le masque reste l'accessoire mode indispensable pour venir faire son choix, accompagné de l'inévitable rinçage au gel hydroalcoolique à l'entrée.

Septembre 2020

Nous reprenons petit à petit les activités auprès de nos partenaires crèches et scolaires, et nos horaires s'adaptent en conséquence ! Voilà les nouvelles plages d'ouverture, repensées pour plus de cohérence :

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h-12h30	9h-12h30	ÉCOLES	ÉCOLES	9h30-12h30
15h-18h	15h-19h	15h-18h	ÉCOLES	FERMÉ

Toutes les informations pratiques concernant la médiathèque peuvent être consultées dans notre guide du lecteur sur la page d'accueil du site (<https://mediathequeberat.fr>).

Octobre 2020

Grâce au maintien du festival de polar Toulouse polars du



sud, nous faisons venir de Suisse Nicolas Feuz, procureur de la république le jour, écrivain sanglant la nuit... Une rencontre accueillie agréablement par les lecteurs amateurs du genre !

Novembre 2020

Envie de libérer votre créativité par la peinture, l'encre, le collage ? Trois petites toiles carrées vous attendent à la médiathèque, en partenariat avec l'association Attraités des Arts, pour réaliser une fresque bérataise ! Vous avez jusqu'au 14 novembre pour les ramener décorées ! Vernissage et exposition dès que le contexte sanitaire les rendra possibles.

Forum des associations

Le forum des associations 2020 s'est déroulé comme d'habitude le premier dimanche de septembre. Malgré la situation sanitaire de nombreuses associations étaient heureuses de se retrouver ce jour-là sous les marronniers. Chacun avait mis en place les gestes barrières afin de pouvoir accueillir au mieux le public qui une fois de plus était au rendez-vous. Même si malheureusement les activités sont de nouveau arrêtées depuis quelques mois, les assemblées générales nous permettent de nous rencontrer et de nous remobiliser pour être prêt dès que possible. La mairie vous réaffirme son soutien et se tient à votre disposition pour traverser cette épreuve.

La clef des chants

Suite à une annonce du gouvernement, notre chorale « la clef des chants » a interrompu ses répétitions depuis le 29 Octobre 2020 pour préserver la santé de ses choristes et de la population.

Nous avons débuté notre saison sous la direction de notre nouvelle cheffe de chœur Marie Laure Connillière en interprétant un répertoire varié autour de la de la chanson française, de la variété et des chansons du monde.

Un groupe Gospel : « ça va swinguer des bulles » dirigé par la même cheffe de chœur s'est associé à notre chorale et vous pourrez profiter si vous le souhaitez de ces deux répétitions avec la même cotisation.

Si vous avez envie de participer à une aventure humaine et musicale, nous vous accueillerons dans une ambiance détendue et chaleureuse le mercredi soir de 19h45 à 21h45 à la salle Campagn'art 236, route de Toulouse à BERAT.

Toute personne intéressée, pourra venir sans engagement, assister à quelques répétitions avant de se décider à nous rejoindre, venez nous voir pour faire notre connaissance en toute simplicité dès que les associations seront autorisées à reprendre leurs activités.

A très bientôt j'espère...

Contact : Mme D'Eugenio 06.13.52.49.04 ou Mr Forgeau 06.77.18.28.84

Collecte des sapins de Noël

Depuis cet été, la Commission Environnement travaille sur des projets et actions en faveur de l'environnement et du développement durable, comme la collecte à cheval des sapins de Noël du dimanche 10 janvier.

Cette initiative éco-responsable est le fruit d'une réflexion suite au questionnement sur la gestion des déchets verts dont les volumes ont doublé en 10 ans dans les déchetteries. Et puis elle a plusieurs objectifs. Il s'agit non seulement de rendre un service aux habitants qui ne savent pas où déposer leur sapin, de proposer une alternative à la démarche non écologique d'aller en voiture en déchetterie pour un seul sapin mais aussi de sensibiliser à la valorisation des déchets verts, notamment en recyclant le broyat.

Avec l'écurie Randonnées EQUITable de Bérat et son partenaire Le Faire à Cheval d'Occitanie, deux circuits de collecte ont été prédéfinis pour une collecte en



porte à porte au plus près des habitants.

C'est donc Oyé, cheval castillonnais Ariège-Pyrénées, qui était à la manœuvre et qui a déambulé pour le plaisir des petits et des grands. Un équipage qui a créé du lien, en témoignent l'accueil chaleureux, les sourires, les discussions, sans oublier les caresses au cheval.

Un peu plus d'une centaine de sapins ont ainsi été chargés sur la remorque pour être acheminés sur la place des marronniers pour y être broyés. Réduits en copeaux les sapins serviront de paillage naturel dans les jardins et les espaces verts, limitant ainsi l'arrosage et le désherbage.



Le broyat obtenu était à disposition des particuliers qui souhaitaient en récupérer. C'est donc une première édition qui a rencontré un franc succès que la municipalité souhaite renouveler et développer mais qui réfléchit aussi à l'étendre à

d'autres types de déchets verts.

Frelons asiatiques, la mairie s'engage !

Le frelon asiatique est une espèce invasive qui aurait été introduite en France dès 2004.

La présence de nid de frelons sur la commune de Bérat présente deux problèmes. L'un lié à la sécurité des personnes : suivant où le nid est installé les frelons risquent d'être dérangés et d'attaquer. Le second est

d'ordre écologique. Les colonies d'abeilles, déjà fortement diminuées, subissent de plein fouet les attaques de frelons asiatiques.

La mairie de Bérat a donc pris la décision de prendre en charge la destruction de tous les nids de frelons asiatiques situés sur la commune et d'établir un partenariat avec une entreprise pour obtenir des tarifs plus intéressants et faciliter les démarches. Il ne sera pas demandé de participation aux habitants et aux propriétaires des terrains. Il a en effet semblé au conseil municipal que cela assurerait une lutte plus efficace contre les frelons asiatiques en permettant la destruction de nids qui ne l'auraient pas été (personnes ne voulant ou pouvant pas payer l'intervention d'enlèvement, propriétaires de terrains ne résidant pas sur la commune etc...).

Une attention particulière a également été apportée à l'impact écologique des moyens de destruction utilisés dans le choix d'une entreprise partenaire. Ainsi sur de petits nids une méthode manuelle sera privilégiée et les



gros nids, pollués par les biocides nécessaires à la destruction des frelons, seront retirés pour éviter une dissémination du produit.

Un contrat a d'ores et déjà été établi avec l'entreprise « Halt'o frelons et nuisibles 31 », si vous constatez la présence d'un nid, chez vous ou ailleurs sur la commune, contactez la mairie au 05-34-47-87-00. Notez toutefois que durant l'hiver les nids sont définitivement abandonnés il n'y aura donc pas d'interventions durant cette période.

Moustique tigre

Originaire d'Asie, la première implantation du moustique tigre date de l'été 2004 par le biais du commerce des pneus d'occasions dans lesquels des femelles avaient pondu. Depuis, il a colonisé 58 départements sur 96 du territoire français.

Le moustique tigre, qui pique le jour, se développe particulièrement bien au contact de l'homme dans les zones urbaines, il se déplace peu, il vit au plus près de nous avec un périmètre d'action de 150m seulement : le moustique tigre qui vous pique est né près de chez vous.

Une femelle peut pondre jusqu'à 150 œufs tous les 12 jours, et peut vivre jusqu'à un mois et demi.

Afin de limiter sa prolifération, il convient de réduire les lieux de pontes :

-Vider régulièrement les coupelles sous les pots de



Travaux

fleurs

- Vider et retourner les récipients contenant de l'eau (arroseurs, seaux, etc.)
- Eliminer les endroits où l'eau peut stagner
- Vérifier le bon écoulement des gouttières
- Couvrir les réservoirs d'eau

La commune de Bérât souhaite participer dans la mesure de ses moyens à limiter le développement du moustique tigre. A cet effet, nous avons fait l'acquisition de 5 pièges à moustiques qui ont été placés dans différentes zones du village (école élémentaire, maternelle, cimetière) de juin à octobre.

Les femelles sont attirées par ces pièges pour aller pondre. Une fois rentrées, elles restent bloquées et meurent. L'intérêt de ce piège est de limiter la prolifération des

moustiques en limitant la ponte.

Chaque semaine, un agent technique a réalisé un relevé afin de mesurer l'efficacité des pièges.

Nous avons fait un premier bilan positif et encourageant fin octobre, à la fin de la période de ponte, et nous poursuivons nos actions dès le début de l'année 2021. Mais une chose est sûre, la lutte contre le moustique passe par la mobilisation de tous.

Travaux passés, en cours et à venir

Comme pour toutes les activités, la crise sanitaire a eu un impact non négligeable sur les chantiers et les travaux.

Malgré cette situation difficile, notamment pour les entreprises, le bilan de l'année 2020 est très largement positif. De nombreux travaux ont ainsi pu être réalisés et menés à terme pour certains.

D'autres sont engagés pour cette année 2021 et d'autres encore sont à l'étude.

Il faut savoir que le temps nécessaire entre la décision de

réaliser un projet et sa réalisation effective, est généralement de plusieurs années.

Ainsi, à titre d'exemple, l'urbanisation d'une portion de route départementale nécessite au minimum deux ans. Avant le 31 décembre d'une année,

une demande d'inscription de l'étude d'urbanisation est déposée auprès du Conseil départemental.

Après accord de celui-ci, un bureau d'étude est choisi par la commune pour la maîtrise d'œuvre et réalise alors

l'étude technique qui est ensuite proposée au même Conseil départemental pour une possible inscription de la réalisation des travaux l'année suivante soit deux ans écoulés entre la demande d'étude et les travaux. Pour des travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments, les délais sont encore plus longs et dépendent fortement du fait qu'une étude de faisabilité est nécessaire ou non avant le lancement du projet.

Pour en revenir aux travaux réalisés en 2020, ils sont nombreux et certains ne sont pas forcément visibles comme les travaux de rénovation et d'entretien important dans les logements communaux, réfection complète d'un des appartements de la route de Longages et réfection des sols dans un autre à la maison Faure.

Dans le domaine de la voirie, l'urbanisation de la route de Lavernose a été menée à bien et des coussins lyonnais ont été mis en place sur la route de Toulouse afin d'obliger les automobilistes à réduire leur vitesse.

Les bâtiments communaux n'ont pas été en reste cette année avec la réfection complète de la toiture du chœur de l'église ainsi que celle de la maison Faure. A noter pour cette dernière qu'elle a été réalisée par une entreprise bérataise, La ferme latine.

Dans le même temps, les volets du bâtiment presbytère et ceux de la maison Faure ont été pour partie remplacés et pour partie rénovés.

Ces travaux de rénovation

s'inscrivent dans un programme d'entretien général du patrimoine immobilier de la commune.

L'extension de la salle des fêtes dont nous avons déjà parlé dans de précédent numéro de ce journal a pris fin et les locaux remis à leurs utilisateurs, club-house pour l'US Bérât

Pétanque, locaux de rangement pour les associations gymniques Gymdanse et Et Vie Danse, LANKHAOS, le comité des fêtes et un pour le matériel des lotos et bien sûr un local pour le rangement

pour tout le mobilier, tables, chaises et grilles d'exposition de la salle des fêtes. Dans le même temps, l'accessibilité de la salle aux personnes en situation de handicap et la sécurité incendie ont été mises en conformité.

D'autres travaux, commencés en 2020 sont actuellement en cours, c'est le cas de l'urbanisation des chemins de la Carrère et de Cantin. Dernière tranche d'un programme commencé en 2014, ces travaux devraient être terminés



Travaux



lors de la parution de ce journal (début février). Autre chantier qui vient de commencer, la construction d'un cabinet dentaire afin de reloger

la dentiste de Bérat, locataire de la commune, dont les locaux actuels, vétustes, ne peuvent être mis aux normes, notamment d'accessibilité. La construction de ce bâtiment a commencé par la démolition de la maison dite « Espes



» qu'il va remplacer. La livraison des locaux est prévue pour le 30 avril 2021. Autre projet très attendu, la réhabilitation de l'ancien hôtel Derrac avec l'ouverture

d'une supérette.

Ce projet qui a pris beaucoup de retard dans la phase d'étude est enfin lancé. Toutes les entreprises ont été choisies et retenues et la réunion de démarrage a eu lieu le 19 janvier. Les travaux vont commencer le 22 février par les opérations de désamiantage. Livraison prévue fin d'année 2021.

Un autre chantier va également commencer très rapidement, il s'agit de la mise en place d'une installation de traitement des effluents sur le poste de relevage assainissement du Bourgain,



afin de combattre les nuisances olfactives ressenties par certains riverains du point de refoulement sur la route

de Toulouse.

D'autres projets sont actuellement en cours d'étude plus ou moins avancée comme la réalisation d'un atelier technique dans l'ancien hangar au stade dont le permis de construire vient d'être déposé, réalisation prévue cette année, et la nouvelle médiathèque qui devrait suivre dès 2022, l'étude étant finalisée.

D'autres enfin sont « dans les cartons » pour les mois et années à venir, nous aurons l'occasion d'en reparler très rapidement.

Le coin des archives

Savez vous qu'il existe une gare à Bérat ? Voici sa photo avec un train à l'arrêt ! Essayez de la retrouver sur la commune.



Plus sérieusement, au début du XXème siècle, un projet de ligne de chemin de fer est à l'étude.

Le tracé de cette ligne, qui doit, dans un premier temps, relier Toulouse au Fousseret, passe par Seyses, Labastidette, Lherm puis Bérat ou il est prévu de construire une gare.

Deux emplacements proches l'un de l'autre étaient envisagés pour la recevoir : sur les terrains de M Dassié, le long de la route de Longages, ou bien sur les terrains de M Laguens juste de l'autre côté de la route.

Suite aux réclamations de M Laguens, il est proposé de construire la gare sur le chemin du milieu à Bérat Bieil. Le conseil municipal refuse cette proposition et maintient que l'emplacement sur la route de Longages, d'un côté ou de l'autre est la meilleure solution.

Pour définir le côté, et le propriétaire des terrains destinés à la gare, il est proposé un tirage au sort.

Celui-ci est effectué lors de la séance du conseil municipal du 18 avril 1920. Le sort désigne les terrains de M Laguens (à droite de la route en allant vers Longages).

Après de nombreuses péripéties concernant le tracé général (via Muret ou pas) et local (entre le Bourgain et la gare) tout semble prêt.

Lors de la séance du 25 février 1922, le maire annonce que des bruits se répandent sur l'abandon du projet. Dans un dernier baroud d'honneur, le conseil prend une délibération demandant la construction rapide de la ligne. Peine perdue, l'affaire est bel et bien classée et le projet définitivement enterré.

Le seul train qui n'a jamais atteint Bérat est le train en mosaïque de Jacques Fauché.

(sources Archives Municipales de Bérat, registres des délibérations, cotes 1D15 et 1D16)

